

ABANDON DU PROJET DU BIP : Une victoire pour Montmorency !

Dans un communiqué publié le 25 septembre 2024, le conseil départemental du Val-d'Oise a annoncé l'abandon du projet routier du Boulevard Intercommunal du Parisis. Le BIP, c'est fini et c'est une victoire pour Montmorency !

[Consultez la lettre aux habitants de Maxime Thory, maire de Montmorency.](#)

Un projet complètement obsolète et dangereux pour Montmorency

"Aucun projet routier ne viendra plus traverser Montmorency, se félicite Maxime Thory, maire de Montmorency. La présidente du département a annoncé ce soir qu'elle ne demandera pas au préfet le renouvellement de la déclaration d'utilité publique. [...] C'est une victoire historique pour Montmorency, pour ses habitants et pour les générations futures. Plus largement, c'est une formidable nouvelle pour tous ceux qui sont attachés à la préservation de notre cadre de vie et de l'environnement".

Le projet du Boulevard Intercommunal du Parisis (BIP) remonte aux années 1930. L'objectif était de relier les **autoroutes A1 et A15 par un tronçon de 2x2 voies**, passant au cœur de plusieurs communes, dont Montmorency. **Ce projet, s'il avait été réalisé, aurait irrémédiablement altéré le patrimoine architectural et naturel de notre ville.**

En effet, la construction du BIP aurait défiguré Montmorency, menaçant jusqu'à 30 000 m² de boisements et certains de ses monuments les plus emblématiques, tels que **la Collégiale Saint-Martin, l'Orangerie ou encore le Château de Dino**. Des jardins privés et des quartiers résidentiels auraient également été lourdement impactés. Outre ces destructions physiques, **ce projet aurait entraîné de lourdes conséquences sanitaires** liées à la pollution sonore et atmosphérique engendrée par un trafic intense en plein centre-ville.

Le Département abandonne le projet

Dans un communiqué publié le 25 septembre 2024, le conseil départemental du Val-d'Oise a annoncé la fin de projet routier.

"Nous ne demanderons pas à Monsieur le Préfet du Val d'Oise de confirmer la déclaration d'utilité publique de l'Avenue du Parisis. Notre priorité pour l'avenir du territoire a toujours été de concilier amélioration de la mobilité et préservation du cadre de vie de tous les Valdoisiens. C'est le sens de la décision que je prends aujourd'hui, souligne Marie-Christine Cavecchi, présidente du Conseil départemental du Val d'Oise. Le Département souhaite encourager les transports collectifs, les mobilités douces. Il porte des projets structurants pour ses habitants".

Montmorency, mobilisée de longue date face au BIP

Depuis de nombreuses années, la Ville de Montmorency s'est fermement opposée à ce projet, mobilisant élus, associations et habitants pour préserver son cadre de vie.

"Rien n'aurait été possible sans la mobilisation des habitants de notre territoire, des élus de tous bords et des associations qui ont effectué un travail formidable pour démontrer, jour après jour, le caractère obsolète de ce projet routier datant de près d'un

siècle, complète Maxime Thory. Tous ensemble, sans esprit partisan, nous avons uni nos voix pour défendre l'intérêt supérieur de Montmorency".

En plus du soutien constant aux associations locales engagées contre le Bip, une série d'actions majeures a été menée depuis 2020 par le Maire Maxime Thory et l'équipe municipale :

- En 2021, **le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion contre le projet du Boulevard du Parisis**, marquant ainsi son rejet catégorique de toute extension de l'avenue.
- En juin 2022, **la ville a inauguré le parc « Les Sources de Montmorency »** situé sur un terrain délaissé du tracé initial du BIP rue de la Fosse-aux-Moines, offrant ainsi un nouvel espace vert de près de 7 000 m² aux Montmorencéens.
- Durant l'hiver 2022, **la place Charles Le Brun a été réaménagée**, renforçant l'identité du quartier entre les Sources et le Château du duc de Dino, tous deux également menacés par le tracé.
- En 2022 également, la municipalité a obtenu **la protection du Château du duc de Dino et de son parc au titre des Monuments historiques**, bloquant ainsi toute tentative de passage du BIP dans cette zone.
- A retenir également l'obtention du **retrait du tronçon central du BIP dans le schéma directeur de la Région**.
- Enfin, le 7 octobre 2023, **Montmorency a participé à la grande marche citoyenne contre le Bip**, aux côtés des associations et de nombreux habitants, réaffirmant son opposition à ce projet.

Cet abandon représente une véritable victoire pour la ville et ses habitants, qui ont su protéger l'héritage historique et environnemental de Montmorency.





Contact

- Accueil de l'Hôtel de Ville, 2, avenue Foch, 95160 MONTMORENCY
- Tel. : [01 39 34 98 00](tel:0139349800)

Document(s)

[Communiqué de Maxime Thory](#)

Liens utiles

[Grande marche citoyenne contre le BIP | Retour en images sur la journée du 7 oc...](#)

[Motion contre le BIP votée en 2021 par l'ensemble du Conseil municipal](#)